

> Actualité

EN PROJET : Une réflexion sur l'installation d'éoliennes

VAL'COUSERANS a entamé depuis déjà un certain temps une réflexion sur l'opportunité et les modalités d'installation d'éoliennes sur son territoire. Dans ce cadre, divers cabinets d'étude ont été approchés.



Un parc éolien dans l'Aude.

Lors du conseil communautaire du 9 décembre 2005, un compte-rendu vers les élus a été fait présentant le sujet dans ses différents aspects. L'évolution récente de la loi donnant désormais la responsabilité de telles implantations aux communautés de communes.

Les élus ont prêté une attention très particulière à la présentation très claire faite par la secrétaire générale de la communauté, Pascaline LESPINE.

Les élus ont abordé sans retenu tous les aspects de la question et les échanges ont été largement positifs. C'est à l'unanimité que le Conseil Communautaire a donné son accord de principe sur le projet et sur l'engagement d'une étude.

Une étude avant de prendre une décision

Au point actuel, ce sont les crêtes de RIVERENERT/LESCURE/ERP qui semblent présenter le meilleur profil : situation générale, visibilité, vent, accès, distance aux habitations proches, connexion au réseau électrique, biotope...

L'engagement de l'étude devrait voir notamment la mise en place d'un mât de mesure sur ces sommets. A l'issue de la phase d'étude qui devrait durer une année, une série d'étapes resta à dérouler avant la décision définitive d'engager ou pas le projet. Un temps durant lequel de nombreuses questions seront abordées : impact environnemental, capacité du site, dimensionnement du projet, montage financier, partenariats, retombées économiques, exploitation,....

Globalement l'idée semble séduisante et les élus se sont montrés assez enthousiastes tant par le côté symbolique en terme d'énergie renouvelable et de développement durable qu'en terme de retombées économiques et financières. En effet, les avantages sont nombreux et les quelques inconvénients très discutables.

Avantages :

- Une énergie propre et renouvelable, alternative aux énergies fossiles,
- Retombées économiques directes (réalisation, entretien),
- Retombées économiques indirectes (attractivité, tourisme...),
- Retombées financières et indirectes (taxe professionnelle),
- Eventuellement retombées financières directes (vente d'électricité),
- Création d'emplois (durant ce chantier de grande envergure et un emploi durant le fonctionnement).
- Suivant les points de vue de chacun, un certain esthétisme et agrément paysager,
- Pour les nouvelles générations d'éoliennes, quasiment aucun bruit généré,
- En fin de durée de vie (15 à 20 ans), la possibilité de tout enlever sans dommages,
- L'occasion d'aménager la voirie de desserte de la zone concernée.

Inconvénient :

- Suivant les points de vue de chacun, une dénaturati on du paysage.

N'hésitez pas à nous écrire pour nous donner votre sentiment sur ce projet à l'étude.

TABLES D'INTERPRETATION : Les maquettes sont terminées

Les maquettes des trois tables d'interprétation sont terminées. Le Sivom du canton de Saint-Lizier s'occupera de la pose dès lors que la météo le permettra. Les sites étant en altitude, il faut attendre qu'il n'y ait plus de neige. L'installation devrait donc se dérouler au printemps.

Ci-contre : l'une des maquettes



Porteur de projets : Les personnes qui auraient un projet touristique, culturel, patrimonial, agro-alimentaire... et qui souhaiteraient les inscrire aux contrats de Pays afin d'obtenir des subventions, doivent déposer un dossier d'ici le 8 mars 2006 au Syndicat mixte de Pays à Palétès. Un dossier type peut-être demandé au Syndicat de Pays auprès de Cyrille Jacob. Tél. 05.61.66.98.90.